



CGT-GHPP

Quartier Beausseret - BP 249

26216 MONTELIMAR

Tél : 04 75 53 44 91

Poste : 44 91

SMS : 07 66 50 66 78

cgt@gh-portesdeprovence.fr

Site Web : CGT-GHPP.FR

Montélimar, le 13 septembre 2021

à M. Olivier VERAN,

Ministre de la **Santé** et des **Solidarités**

14 Av. Duquesne,

75350 Paris

Député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère

Rapporteur général de la Commission des Affaires Sociales

Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur le Ministre de la Santé,

Vous n'êtes pas sans connaître, **la situation actuelle après des années de politique de financiarisation du secteur des soins, qui mettent exsangue l'Hôpital Public : la T2A de M. Castex est le 1^{er} garrot que vous maintenez sciemment**, malgré la réitération des demandes récurrentes portant sur la levée de ces **méthodes d'asphyxie financière pratiquées depuis des décennies.**

Le manque de moyens que vous organisez a des conséquences dramatiques sur la prise en charge de la Santé publique et vous le savez !

C'est dans ce contexte déjà gravement fragilisé qu'est arrivé la **Covid-19**, faisant saillir votre *gestion de pénurie*, fruit déjà de votre **politique d'austérité** longuement menée : celle-là même **qui a jeté bon nombre de soignants au front, sans EPI suffisants, les exposant à la souche la plus virulente... combien en sont morts ? Combien en ont gardé des séquelles ? Combien sont ainsi restés sans établissement d'Accident de Travail ?... sans reconnaissance de maladie professionnelle concomitante à cette situation notamment.**

Depuis la **1^{er} vague** les soignants ont tout de même appris à apprivoiser cette maladie en prenant les précautions adéquates alors même que l'Etat était aux abonnés absents pour la protection des hospitaliers, au moment où les hospitalisations étaient à l'apogée !

La **2^{nde} vague** a été traversée, parce que les soignants ont été priés de travailler en étant Covid+ asymptomatiques... sans doute encore votre façon de gérer des pénuries de personnels dont pourtant vous êtes l'instigateur !

Aucune pertinence sanitaire dans votre gestion, si ce n'est votre favoritisme toujours versé aux profits d'une politique de contrats, dans la logique de financiarisation de cette situation dont vous ne cessez de tirer parti pour un maximum de profits !

Dans ce contexte déjà d'**épuiement dû aux manques de moyens** (humains et matériels) que vous ne donnez toujours pas — pire, que vous continuez de retirer, même en période critique — **vous perdrez à faire pression par tous les moyens, y compris les plus iniques, sur tout les personnels hospitaliers en imposant un « pass sanitaire » et une « obligation vaccinale » afin de les contraindre par la menace et le chantage aux salaires, à l'extorsion de leur « consentement » à une injection qui n'est rappelons-le, qu'au début de sa phase 3 expérimentale**, le tout en sous-estimant les risques encourus pour beaucoup, de s'y soumettre, au vu des **nombreux effets indésirables restant avec si peu de considération.**

Nous tenons à faire en sorte que vous soyez tout à fait informé – afin que jamais vous puissiez dire, que vous ne saviez pas – que vos choix d'orientations de vos politiques financières ont pour conséquences :

- **une gestion chaotique** de ce que vous nommez « *crise sanitaire* » ;
- **de générer une entrave quant à l'accès aux soins** pour beaucoup de citoyens – dont pourtant l'Etat se doit, normalement, d'être le garant ! – et ainsi **d'accroître le risque d'annulation des rendez-vous urgents vitaux ou de diagnostics vitaux pour la population**, ayant pour conséquence une **perte d'égalité des chances**,
- **de mettre à mal tout notre système de Santé**,
à l'heure où il est difficile de recruter du personnel soignant ainsi que de former les nouvelles générations dans le domaine de la santé.
Vos politiques antérieures de verrouillage du *numérus clausus* n'ont que trop porté leur conséquences délétères à ce sujet.
- **la rupture programmée de bon nombre de prises en charges thérapeutiques ce qui est une réduction de l'offre de soins portant atteintes sécuritaires à la vie d'autrui**. Vos annonces de mesures de suspension des personnels vaccino-vigilants (toutes professions hospitalières confondues) – à compter du 15 septembre auront ces conséquences dont vous serez entièrement responsable.
- **de générer des pressions et menaces source de RPS au sein de l'institution Fonction Publique au sens large et de la Fonction Publique Hospitalière en particulier**, qui est déjà suffisamment mise à mal par vos mauvais traitements.
- **Poursuivre votre politique de fermeture de lits qui favorise la privatisation de notre Service Public qu'est l'Hôpital** et qui au fond est la **visée première de votre stratégie**.

Pourtant, depuis décembre 2020, aucune courbe statistique officielle ne fait état de quoique ce soit qui viendrait argumenter un « *état d'urgence* » que vous aimez affubler du terme de *sanitaire*.

Seuls les moyens manquent, ceux-là mêmes que vous ne donnez pas...

Serait-ce pour maintenir un « *état d'urgence* » de manière artificielle faisant propagande de **votre politique de profits pharmaceutiques** ?... le tout **en siphonnant les caisses de notre sécurité sociale** ?

Monsieur le Ministre, vous et le président Macron avez menti sur les masques et le matériel lors de la 1^{ère} vague et vous avez menti encore, sur la vaccination et sur le pass sanitaire !

Les hospitaliers ainsi que le monde de la Santé ne sont plus dupes de la situation sanitaire actuelle dans notre pays.

Nous n'acceptons pas l'incohérence de décisions de fermetures de lits et de structures de Santé, sous de faux prétextes de « *sauvegarde* » et « *d'intérêt général* », malgré l'augmentation de la population.

Pensez-vous que la Santé peut réellement se payer le luxe de suspendre des soignants alors que nous sommes déjà en grandes difficultés de recrutement ?

L'instauration du « pass sanitaire » aux fins de contraindre à « l'obligation vaccinale », est en réalité l'institutionnalisation d'une ségrégation ignoble dérogeant à toute éthique et déontologie et ce, aussi bien au sein de l'institution hospitalière, de toutes les fonctions publiques et plus largement au sein de toute la population.

Au vu de la situation sanitaire actuelle et du nombre d'hospitalisations **nous réclamons :**

- la **fin de l'état d'urgence.**
- l'**augmentation de lits d'hospitalisation** comme le préconisent les médecins hospitaliers ainsi que le personnel soignant pour réellement faire face aux hospitalisations de COVID-19 actuelles et à venir, ce qui implique **la fin de la tarification à l'acte dite, T2A.**
- Avec la **fin de la « vaccination obligatoire »** nous réclamons également la **fin du « pass sanitaire »** qui est indigne d'une démocratie et qui est une entrave à la liberté de circuler.
De plus **le « pass sanitaire » aux portes des hôpitaux est une première mondiale qui est contraire au soin et au serment d'Hippocrate. Cela relève du jamais vu, même en période de guerre, on n'empêche pas le malade d'accéder aux soins !**
- L'**élaboration d'un réel plan de sauvegarde de notre système de Santé.**

Après étude de votre futur plan « ma santé 2022 », élaboré par votre prédécesseur Mme Agnès Busyn, nous tenons à vous faire part du fait qu'il ne présage rien de bon en terme de discrimination voire de ségrégation entre les classes sociales. Quand à votre façon de gérer à coups de *QrCode*, que dire du « Dossier Médical Partagé » (DMP) ?... le sera-t-il uniquement parmi les médecins... ?... qui plus est, dépourvus de conflits d'intérêts ?

Avec nos sentiments appropriés !

Mme Elsa RUILLÈRE
Secrétaire Adjointe CGT-GHPP



et toute l'Équipe Syndicale